

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 23 octobre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel, le mercredi 23 octobre 2019, à 19h.

Étaient présents

Joannie Béland

Secrétaire

Sandra Bérubé

Parent

Aude Bourdon

Parent

Martine Crête

Représentante du personnel de soutien

Mary Fortier

Commissaire déléguée (De la Promenade-des-Sœurs)

Catherine Gagnon

Parent

Marlène Guérard

Représentante du service de garde

Nathalie Lévesque

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Céline Moïse

Parent

Clémence Morin

Présidente

Parent (Représentant au comité de parents de la CS des Découvreurs)

Daniel Trudel

Directeur

Étaient absents

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Daniel Trudel constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 10. Les présences sont indiquées ci-dessus.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 2019/20-10-23-12

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par Clémence Morin et appuyé par Céline Moïse.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2019

Clémence Morin fait un résumé du procès-verbal. Il faut faire le changement dans la prise de présence et ajouter Nathalie Lévesque comme représentante du personnel enseignant. Il faut faire une modification pour bien différencier le projet de l'agent de la paix et celui de l'animateur de jeux au service de garde.

C.E. 2019/20-10-23-13

Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Sandra Bérubé d'adopter le procès-verbal avec les modifications proposées.
Adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2019

La direction spécifie que la routine du préscolaire a déjà été distribuée et que les parents sont déjà au courant. En ce qui concerne les parents qui ont des questions sur la routine, ils sont invités à demander à l'enseignante. Ainsi, elle sera en mesure de bien répondre selon les modalités de son groupe. La direction rappelle à tous que nous rappelons que la première démarche pour un parent qui se pose des questions est d'aller voir l'enseignante



2. Intervention du public

Aucune intervention du public.



3. Rapports

3.1 Rapport de la représentante du service de garde

L'équipe du service de garde a travaillé fort sur le site web de l'école. On trouve sur le site web les documents suivants : la description générale du service de garde, les règles de fonctionnement, les fiches d'inscription, la programmation mensuelle ainsi que la programmation des journées pédagogiques. Pour compléter le site web, l'équipe du service de garde a même ajouté la politique alimentaire ainsi que des astuces pour une boîte à lunch équilibrée.

Concernant les journées pédagogiques, certaines activités ont été annulées à la dernière minute en raison du ratio élevé d'élèves. Il est important de spécifier que le personnel du service de garde prépare en conséquence de nouvelles activités pour les journées pédagogiques avec les éducatrices. Clémence Morin propose des idées à considérer pour remplacer l'activité à caractère culturel qui est annulée.

De plus, on nous apprend qu'une nouvelle éducatrice a quitté en raison d'un retrait préventif, la responsable du service de garde est déjà à la recherche de quelqu'un pour la remplacer.

3.2 Rapport de la commissaire

Mary Fortier mentionne que l'organisation du 3 km a été un succès. Les jeunes se sont bien comportés et les élèves étaient responsables et respectueux.

Elle nous informe qu'il y a une proposition de modification de l'aire de desserte de l'école l'Arbrisseau. Les modifications toucheront une dizaine d'élèves du secteur des Voiliers, qui fréquenteraient l'école dès l'année scolaire 2020-2021. Il sera important de vous présenter lors de la consultation publique si vous souhaitez vous exprimer sur la proposition. Noter qu'il y aura deux soirées de consultations dont les dates ne sont pas encore déterminées.

3.4 Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin prend la parole pour expliquer l'ensemble des propos lors de la rencontre. Il n'y avait pas beaucoup de parents, car les CE de plusieurs écoles n'ont pas encore nommé leur représentant. Cependant, M. Pleau était présent pour répondre aux questions.

Pour ce qui est de la récente légalisation du cannabis au Canada, M. Pleau a parlé de son impact sur la création d'une politique relative aux drogues pour la Commission scolaire des Découvreurs. Clémence Morin explique les discussions sur le contenu de la politique.

Quant au projet de loi 40, dans le calendrier tel que présenté, une dissolution du conseil des commissaires est prévue en février et le conseil deviendra consultatif jusqu'à juin. Dans l'ensemble, nous remarquons que les parents ont plus de pouvoirs.

Mary Fortier mentionne que l'on doit donner la chance au Ministre d'implanter son nouveau système.

3.5 Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin poursuit avec les informations sur le projet de compostage. C'est Catherine Leclerc et Adeline Germain, enseignantes, qui sont responsables du projet. Il y a un bac à l'entrée et M. Trudel précise que l'école est en période d'expérimentation avec trois classes du préscolaire. On souhaite se limiter aux résidus verts uniquement. Les bacs communautaires extérieurs sont très hauts pour les élèves. De ce fait, ce sont les adultes qui auront la responsabilité d'aller porter les résidus verts de l'école dans les bacs communautaires.

Il y a maintenant un deuxième trajet pour le Trottibus, le système fonctionne très bien et nous allons le refaire au printemps. On en fera la promotion et nommer une nouvelle représentante pour continuer l'an prochain.

Il est porté à l'attention des membres qu'il y a une abondance de courriel en provenance du service de garde. Les parents reçoivent plusieurs courriels s'ils ont plusieurs enfants à l'école, puisque chaque enfant est lié à un contrat individuel et que les envois de courriels sont associés aux contrats. Marlène Guérard s'informerà à ce sujet et reviendra avec des réponses.

Concernant la disco, Clémence Morin s'interroge sur la présence d'alcool lors de l'événement. La direction mentionne que l'activité se déroulera dans le même esprit que le party hot-dog du début d'année, où l'on peut consommer de l'alcool.

On mentionne que les photos des enseignants ne leur étaient pas facturées dans les dernières années. Il serait bien de négocier avec le nouveau fournisseur pour voir s'il peut les leur offrir sans frais.

3.6 Rapport de la direction

La direction mentionne que la 38^e édition du 3 km s'est bien déroulée, les jeunes se sont bien comportés. Il y avait des encouragements et une belle ambiance lors de l'événement. On souligne l'excellent travail de coordination qu'a fait Jean-Philippe Chaumette malgré les contraintes de cette année pour le trajet. On remercie également les bénévoles qui y ont participé, c'est très apprécié.

L'école a reçu une subvention assez importante pour un projet en science avec Suzie Buisson et Caroline Brunet. Elles auront une formation en géologie et en lecture de cartes. La subvention couvre les achats de plantes et de terre ainsi que 10 jours de formation pour les deux enseignantes. Éventuellement, le projet s'étendra à tous les niveaux. Mmes Buisson et Brunet sont très motivées et investies dans ce projet.

La fondation est en feu! La fondation et l'école souhaite souligner et remercier les donateurs pour l'aménagement de la bibliothèque. Les élèves signeront une banderole qui sera affichée lors d'un événement pour remercier les donateurs. L'événement se déroulera durant les périodes de classe pour une durée d'une heure. Nous désirons ainsi fermer la boucle de la bibliothèque.

La fondation veut s'investir dans un projet pour la cour d'école. Elle est en contact avec une personne de l'École d'architecture de l'Université Laval. L'école l'Arbrisseau aura l'occasion de profiter d'un concours auquel participeront des étudiants en architecture. La cueillette d'information a déjà été faite. Les étudiants présenteront leurs projets et l'école pourra choisir la proposition qui lui convient. L'organisation du concours est offerte gratuitement.

Le spectacle amateur est lancé, il y aura un spectacle le 20 décembre, les places pour les parents-spectateurs sont quand même limitées.

Petit suivi sur le rapport statistique de l'utilisation de la bibliothèque de l'Arbrisseau : le directeur félicite l'équipe des bénévoles pour leur beau travail et leur belle collaboration. Le nombre de prêts de livres a augmenté.

Pour ce qui est document sur le suivi de la réussite des élèves, on doit faire une réflexion sur les résultats en mathématique. L'équipe-école prendra connaissance du document complet prochainement et la réflexion sera en novembre. Le taux de réussite des élèves est très élevé à l'école. On souhaite quand même améliorer leur niveau réussite.

Daniel Trudel annonce son départ à la retraite prévu le 20 décembre. Il fera l'annonce aux élèves et aux parents en novembre. Concernant la transition de direction, il précise que tous les projets sont bien ancrés et que l'équipe-école est outillée et en mesure d'aller de l'avant. Il ajoute que l'école est en santé et qu'il est important de promouvoir valeurs du projet éducatif qui sont maintenant très importantes pour tous.

M. Pleau a demandé à M. Trudel que regarder avec le CÉ, les critères de sélection de direction d'école. Les membres sont invités à discuter d'éléments supplémentaires qui viendraient étoffer les critères de sélection généraux pour le choix de la direction à l'Arbrisseau. Les membres mentionnent qu'il est important que la future direction ait une ouverture et une bonne écoute pour l'équipe-école. Le service de garde doit également être inclus dans l'équipe-école. Nous avons travaillé fort pour améliorer notre milieu et nous voyons maintenant une différence, nous ne voulons pas perdre cette dynamique. L'annonce sera très probablement faite dans l'Info-parents de novembre, et l'annonce aux élèves dans la même journée que l'envoi aux parents. Le directeur déclare que c'est une très bonne période pour faire le changement et qu'il part avec une très belle confiance en l'équipe-école.



4. Décisions

4.1 Activités complémentaires

Les résultats des sondages pour les 3^{es} et 4^{es} années ne sont pas connus.

L'école reçoit une subvention de 40\$ par élève, ce qui fait que la facture sera inférieure à 20\$ par élève.

Les activités doivent être approuvées lors du premier Conseil d'établissement de l'école.

Il faut une approbation seulement lorsque les élèves sortent de l'école.

C.E. 2019/20-10-23-14

Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Céline Moise d'adopter les activités complémentaires tel que proposées.
Adopté à l'unanimité.

4.2 Éducation à la sexualité

Nathalie Lévesque prend la parole afin d'expliquer le travail fait. Elle nous montre un exemple pour chaque thème. Chaque thème est très élaboré. Les enseignantes reçoivent la planification de chaque activité qu'il y aura. Cette année, nous laissons faire les enseignantes, mais elles peuvent faire la demande si elles ont besoin

de soutien. Depuis que les activités sont montées, les enseignantes sont beaucoup plus confiantes. Les parents sont toujours avisés avant et après le déroulement des activités.

C.E. 2019/20-10-23-15	Il est proposé par Céline Moise et appuyé par Catherine Gagnon d'adopter la programmation pour l'éducation à la sexualité. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

4.3 Plan d'action 2019-2020

Le plan d'action illustre les activités que le personnel désire identifier afin de mettre de l'avant notre projet éducatif. À la fin de l'année, le plan d'action nous permet de faire le suivi avec les enseignants afin d'évaluer ce qui a été fait. Le document disponible sur le site web. Ce sont les moyens que l'équipe-école s'engage à prendre pour répondre au projet éducatif. Le document sera révisé selon certaines modalités.

C.E. 2019/20-10-23-16	Il est proposé Clémence Morin et appuyé par Céline Moise d'adopter le plan d'action avec les révisions apportées. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

4.4 Campagne de financement

Le directeur a fait un appel à tous concernant les campagnes de financement le 18 octobre et aucune campagne supplémentaire n'a été remise à la direction.

M. Trudel propose de ne pas en faire cette année avant la période des Fêtes. Il propose aux membres du CÉ de peut-être faire une campagne au printemps, possiblement vers la fête de Pâques. Ce serait ainsi à la nouvelle direction d'école de poursuivre la réflexion avec les membres du CÉ.

M. Trudel évoquer qu'il est possible de faire des campagnes de financement à la condition que quelqu'un chapeaute le projet. Les membres suggèrent de vérifier s'il y a une possibilité d'en faire une cette année. Il faut demander à Catherine Hachez de la fondation. La décision quant au fournisseur (Nutra-Fruit depuis maintenant 2 années) sera prise après consultation auprès des personnes intéressées à chapeauter la campagne. La résolution par courriel sera faite et vous pourrez l'envoyer en version papier au secrétariat.

C.E. 2019/20-10-23-17	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Catherine Gagnon d'adopter les campagnes de financement présentées. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



5. Consultation

5.1 Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool

Nous avons reçu le document sur la politique par courriel le 3 octobre. Clémence Morin fait la lecture de la politique complète. Quelques questions sont soulevées. Qu'est-ce qui arrive avec un employé qui ne réussit pas à se désintoxiquer? La direction mentionne que la mesure disciplinaire rentre en compte. Il y a un soutien aux employés qui ont une dépendance.

La possession d'alcool n'est plus tolérée sur le terrain de l'école. Catherine Gagnon mentionne que nous devrions offrir un service de accompagnement lors des 5 à 7 de l'école. Les membres mentionnent que nous devons nous retourner vers les experts pour confirmer l'information.

C.E. 2019/20-10-23-18	En désaccord À l'unanimité
------------------------------	--------------------------------------

6. Autres sujets

6.1 Conférence proposée

Martine Crête fait la proposition d'une conférence qui porte sur l'anxiété chez les enfants. Elle serait offerte par un consultant expérimenté dans un environnement familial. Il est ouvert à répondre aux questions globales et même aux questions plus spécifiques des participants. Il offre deux conférences aux contenus différents. Les membres suggèrent de faire payer 5\$ aux parents afin de financer la conférence. Nous pouvons même jumeler deux écoles et contacter la direction de Marguerite-D'Youville.

C.E. 2019/20-10-23-19

Il est proposé par Clémence Morin d'approuver la conférence et d'attendre avant d'en faire la résolution.

À l'unanimité

6.2 Poux

En ce qui concerne la publication qui a été faite sur un réseau social au sujet de la pédiculose, on nous informe que les parents doivent plutôt être informés selon le protocole établi. Il faut demeurer prudent au moment de diffuser de l'information et s'assurer qu'elle emprunte la bonne voie de communication.

7. Fin de la réunion

7.1 Date de la prochaine rencontre.

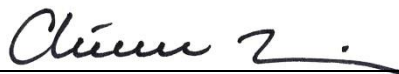
La prochaine séance du CÉ aura lieu le 27 novembre 2019.

7.2 Levée de la réunion

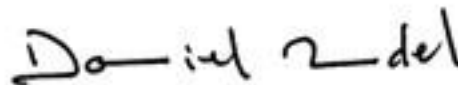
La séance est levée à 10 h 05, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

C.E. 2019/20-10-23-20

Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Sandra Bérubé de lever l'assemblée.
Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin
Présidente



Daniel Trudel
Directeur

